

bons et des mauvais, dans un monde de noir et de blanc. Bref, cette motion ne fait pas malheureusement les nuances qu'exige une situation aussi complexe que celle qui existe présentement au Salvador. Par exemple, cette motion fait l'hypothèse, il me semble, naïve, pour dire le moins, qu'il n'y a que les États-Unis d'Amérique, nos voisins du Sud, qui fournissent de l'aide militaire à l'une des parties en cause. Cette motion laisse entendre, ce qui est carrément faux, qu'au fond ce sont les États-Unis d'Amérique qui ont pris l'initiative de s'impliquer militairement au Salvador. Il n'y a rien. C'est le silence complet quant aux interventions qui viennent d'autres milieux, d'autres pays, d'autres clans idéologiques. C'est le silence le plus total. Cuba? Non, Cuba est complètement étranger à tout cela. Qu'on utilise le territoire du Nicaragua, on lit la motion attentivement, et là encore on ignore complètement cette situation.

Monsieur le président, quand la population a confié à un groupe d'hommes la responsabilité de gouverner un pays tel que le Canada, et lorsque ces hommes ont des décisions à prendre, ou des jugements à porter sur des situations qui existent à l'extérieur des frontières du pays, je pense que le minimum que l'on puisse exiger, c'est que les faits soient très bien connus. Je pense que, malheureusement, quant à la situation qui existe au Salvador et dans l'ensemble de l'Amérique centrale, qu'il faut être extrêmement prudents, sinon nous risquons de porter des jugements qui ne serviront pas les intérêts du Canada et du monde libre et même les intérêts de ceux qui dans un pays comme le Salvador devraient jouir d'un meilleur sort.

Je voudrais terminer en citant les paroles de l'ancien ambassadeur des États-Unis au Salvador, M. Robert White, homme qui, publiquement, à plusieurs reprises, s'est opposé à ce que son propre pays fournisse de l'aide militaire à la junte qui dirige le gouvernement du Salvador. Mais M. White, qui a eu l'occasion pendant quelques années de vivre la situation, d'être témoin de ce qui se passait, écrivait ceci—je dis tout cela pour démontrer, monsieur le président, que les choses ne sont pas en blanc et en noir, qu'il ne s'agit pas uniquement d'une lutte opposant des bons et des méchants—M. White disait donc ceci qui a été rapporté par le journal *New York Times* du 7 mars dernier, c'est-à-dire il y a à peine deux jours, et je cite:

[Traduction]

Jamais aucun des chefs des forces de la gauche, ni Ungo ni (Roman) Nayorga ni (Hector) Oqueli—et je le leur ai demandé publiquement—n'a fait le moindre effort pour empêcher les forces de la gauche de commettre des meurtres, des enlèvements, des assassinats. Les gauchistes font descendre les chauffeurs de leur autobus et les abattent devant tout le monde. Le jour où M. Ungo condamnera ces actes, il commencera à avoir une certaine autorité morale à mes yeux. Le gouvernement de Napoleon Duarte, par ailleurs, et un grand nombre des officiers militaires modérés, ont explicitement condamné les abus des forces de sécurité. Ils ont jugé et démobilisé un grand nombre de militaires et retiré leur commandement à des officiers.

[Français]

Monsieur le président, je termine en disant tout simplement que compte tenu du fait que la situation n'est pas aussi simple que ce qu'on veut bien nous laisser croire, compte tenu également du fait que les États-Unis ont néanmoins à assumer des responsabilités face aux intérêts stratégiques, aux intérêts de la paix mondiale, et également parce que je pense qu'on ne peut pas permettre l'établissement d'un autre Cuba à la porte des États-Unis, je pense, monsieur le président, qu'on peut déplorer qu'on se retrouve dans ce genre de situation, mais je pense

L'ajournement

aussi que, s'il faut demander au gouvernement américain de cesser de telles livraisons d'armes, il faut auparavant s'assurer que des armes d'autres sources ne parviennent plus au Salvador.

● (2200)

[Traduction]

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Comme il est 10 heures, je dois informer la Chambre que, conformément à l'article 58(11) du Règlement, les délibérations sur la motion de l'honorable député d'Oshawa (M. Broadbent) sont terminées.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposée d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

LA FONCTION PUBLIQUE—LE CONFLIT AVEC LES VÉTÉRINAIRES
DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO—LES EFFORTS POUR RÉGLER LE
CONFLIT

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, le 26 février, j'ai posé une question au président du Conseil du Trésor (M. Johnston), qui figure à la page 7,700 du *hansard*. En raison des salaires foncièrement inacceptables qu'elle offre, la Direction de l'hygiène vétérinaire d'Agriculture Canada a énormément de mal à recruter des vétérinaires. Les rémunérations offertes à ces professionnels les dissuade en effet de faire carrière dans la Fonction publique.

Le salaire de départ offert aux vétérinaires dans la Fonction publique constitue non seulement un obstacle à l'embauche, mais aussi un outrage direct à la profession. Il est en effet insultant pour tout vétérinaire qu'on lui offre un salaire aussi dérisoire après six années d'études universitaires. C'est là la principale raison qui explique qu'il y ait aujourd'hui une telle pénurie de vétérinaires dans la Fonction publique. Ce qui m'exaspère le plus, c'est que le gouvernement et le Conseil du Trésor ne semble pas avoir fait d'efforts honnêtes pour remédier à cette situation pourtant très grave.

Le ministre de l'agriculture (M. Whelan) a répondu, la semaine dernière, à une question du député d'Algoma (M. Foster), que 23 postes étaient vacants dans son ministère. Mais le ministre a oublié de dire qu'il y a en plus 198 postes de vétérinaires à pourvoir si on disposait du personnel nécessaire pour les combler.

Le gouvernement du Canada a préféré ne pas tenir compte du taux de vacance toujours plus inquiétant et alarmant qu'accusent les postes de vétérinaire dans la Fonction publique, taux qui a augmenté au cours des dernières années. Si le gouvernement n'entreprend pas quelque chose incessamment à cet égard, la santé de nos concitoyens s'en trouvera compromise. Non seulement fait-on courir des risques aux Canadiens, mais on compromet aussi la sécurité et l'économie de notre pays. La consommation de viande et de produits carnés non inspectés ou mal inspectés, pour lesquels les Canadiens dépensent plus de 40 p. 100 de leurs dépenses de consommateurs, est non seulement dangereuse pour la santé, mais peut être fatale. Étant donné qu'il est possible de s'empoisonner en consommant des viandes ou des produits carnés avariés, il faut